DOJO DE FRANCE – Judo des Académies
Commission nationale des grades

Conditions de présentation des candidats
- Adhérer aux DOJO DE FRANCE et être présenté par le professeur
- Avoir l'âge requis pour le grade présenté, ainsi que les délais prévus.
- Pour le grade 6ème dan, présenter un dossier de carrière.

JURYS Seront composés en coordination avec le Collège des Professeurs.

Les jurés enseignants devront un grade égal à celui que présente le candidat.
Les jurés non enseignants deux grades au-dessus à celui présenté par le candidat.

	1er dan	2ème dan	3ème dan	4ème dan	5ème dan	6ème dan	7ème dan	8ème dan
Age minimum requis	17	19	22	26	32	42	52	62
Temps passé dans le grade		2	3	5	8	10	10	